

31 jours de grève: les facteurs du Havre relèvent la tête

Il a fallu 31 jours de grève et l'intervention du président du tribunal de grande instance pour obliger la direction de la poste à négocier. A l'origine de la colère des facteurs, la suppression de 10 emplois et une offensive sur le temps de travail et le pouvoir d'achat. Tout cela dans une entreprise détenue à 70 % par l'Etat qui touche 300 M € au titre du CICE et réalise 600 M € de bénéfices. Objectif de la direction : imposer une pause de 45 min non payée dans la journée continue des facteurs, supprimer la pause rémunérée obligatoire de 20 min et la prime de panier de 50 € (sur un salaire dépassant à peine le SMIC, ça pèse lourd...). Travailler plus, plus longtemps, avec moins de personnel et moins de pouvoir d'achat, c'est la logique de la loi El-Khomri en avance. Malgré ses efforts (refus de négocier, mise en place d'un centre parallèle, parachutage de cadres et de briseurs de grève sur les tournées, action en justice) la direction n'a pas entamé la détermination des 35 facteurs du site de la rue Capuchet soutenus par leurs collègues de l'agglomération et par l'intersyndicale de ville CGT- Solidaires-FO-FSU. Il a fallu la menace d'une astreinte financière prononcée par la justice à l'encontre de deux délégués du personnel pour obliger les facteurs à reprendre le travail. La direction a néanmoins dû reculer sur ses objectifs en reportant sa restructuration et en rouvrant des négociations sur des bases nouvelles. Les facteurs remercient les collègues qui ont participé aux collectes de soutien et nous invitent à rester vigilants. Rien ne dit en effet que la direction ne reviendra pas sur sa parole. Elle l'a d'ailleurs déjà fait sur l'étalement des jours de grève. Par ailleurs malgré l'accord stipulant que toutes les poursuites seraient abandonnées, deux camarades de la CGT ont été convoqués par la police en lien avec cette mobilisation.

Vincent ALES école Paul Eluard 1, Le Havre.

Mercredi 9 novembre à Evreux Défendons la Bourse du travail de l'Eure !

Depuis 1928, la ville d'Evreux loge les organisations syndicales. Cette conquête sociale majeure pour les salariés est remise en cause à travers un préavis demandant aux syndicats de quitter les lieux début décembre sans aucune proposition de logement décente.

Les huit syndicats CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA et Solidaires appellent à manifester mercredi 9 novembre à partir de 10h au Bel Ébat à Evreux. L'action durera de 10h à 16h.

Une pétition est à signer à l'adresse suivante :
<https://www.change.org/p/non-a-l-expulsion-pour-un-relogement-decent-des-syndicats-%C3%A0-evreux>

Ils n'allaient pas « Calais » en si bon chemin !

Le gouvernement, malgré les 4 pourcents d'opinions favorables à François Hollande, tient bon sa barque. Après avoir passé en force la Loi Travail, maintenu la pression sur les militantEs à travers la répression envers les Goodyear et d'autres, affirmé contre vents et marées que l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes serait construit, il démantèle le camp de Calais. Aux demandes d'asile, en Grande-Bretagne ou ailleurs, il répond par l'éparpillement et la construction de murs.

Les départements exsangues par la baisse des dotations de l'Etat et pour beaucoup acquis à la droite (ou aux idées de la droite...) sont incapables d'accueillir dignement les mineurEs étrangèrEs. Il ne faudrait pourtant qu'une part infime de la richesse nationale (et encore plus petite pour l'Europe) pour accueillir dignement les réfugiéEs et les migrantEs.

Les seuls milliards investis dans la surveillance, la répression, l'édification de murs seraient déjà un sacré bol d'air.

Ainsi il apparaît clairement qu'on nous désigne des boucs émissaires, tout en courant derrière les voix du FN, déjà assuré d'être confirmé premier parti de France aux prochaines échéances électorales. Pourquoi des boucs émissaires ? Ils sont nécessaires à nos dirigeantEs pour nous empêcher de revendiquer, de se mobiliser. Ainsi ne nous laissons pas faire, comme au printemps, il ne faudra rien lâcher : pour l'éducation, pour les salaires et pour de nouveaux droits ne lâchons rien !

Clément LEFEVRE, Collège F. Léger, Petit Quevilly.

Samedi 5 novembre à Serquigny (27) « Réfugiés welcome ! »

Le 5 novembre à Serquigny (Eure), le Front national appelle à une manifestation haineuse et xénophobe à 11h devant la mairie à l'encontre des réfugiés qui fuient les guerres et les massacres.

A l'initiative de Ras l'Front, un rassemblement de solidarité avec les migrants se tiendra **samedi 5 novembre à 10h30 devant la mairie de Serquigny.**

POUR NOUS
CONTACTER

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr

PONT-AUDEMER
LOUVIERS

pierre.berche@univ-rouen.fr
pascal.adams@wanadoo.fr
philippe.thouement@wanadoo.fr

Sélection en master : pourquoi il ne fallait pas signer !

(résumé de la contribution de l'EE dans le Snesup, diffusée mi-octobre)

Le 4 octobre, le ministère annonce avoir conclu un accord, incluant un projet de loi, avec plusieurs organisations sur la « Réforme du cursus conduisant au diplôme national de master ». Il s'agit d'introduire des modalités de sélection à l'entrée du master (sur concours ou sur dossier, motivées par la limite de capacité d'accueil), tout en proclamant un droit à la poursuite d'études pour tout.es les étudiant.es qui le souhaitent. Parmi les signataires : la CPU (présidents d'universités), le SGEN, l'UNSA, le SNPTES, l'UNEF, la FAGE et ... le SNESUP, dont le dernier congrès d'orientation (2015) a pourtant adopté le mandat suivant : « Le SNESUP s'oppose à toute forme de sélection tant à l'entrée en licence qu'à l'entrée en master ou entre M1 et M2. » Non seulement la signature de cet accord viole ce mandat du Snesup mais, plus encore, la décision de le signer a été prise sans aucune consultation des instances délibératives du syndicat, alors que le traitement d'une question aussi importante demandait la concertation la plus riche et la plus large possible avec les élu.es et les syndiqué.es.

Le « droit à la poursuite d'études en master » de ce dispositif prévoit qu'un.e étudiant.e qui ne trouverait pas d'inscription dans un master de son choix pourrait se tourner vers le recteur de la région académique où il-elle a obtenu sa licence. Ce dernier devra alors lui faire au moins trois propositions d'inscription dans des formations de master où il reste des places, prioritairement dans son établissement d'origine, en essayant de « tenir compte » de son projet professionnel. Or, ni les établissements, ni les rectorats ne disposent actuellement des moyens techniques et des personnels pour s'en occuper. En revanche, la définition de capacités d'accueil dans les formations par les établissements est beaucoup plus facile et rapide à mettre en place, étant donnée l'asphyxie financière actuelle de ces derniers, le manque drastique de personnels qualifiés titulaires et la croissance des effectifs étudiants.

En inscrivant la possibilité de la sélection dans le Code de l'éducation, cet accord ouvre de fait la voie à sa généralisation et, loin de protéger les étudiant.es, il constitue au contraire une remise en cause globale de la démocratisation de l'enseignement supérieur. L'introduction de la sélection en master mâche le travail de la droite qui pourra l'étendre d'autant plus aisément au premier cycle.

Alors que le Snesup se revendique, avec sa fédération, la FSU, d'un syndicalisme de transformation sociale, cette signature est un parjure de ses fondements. Les militant.es de l'EE considèrent que le mandat d'opposition à toute forme de sélection à l'entrée en licence comme en master doit continuer d'être défendu. Car, outre qu'elle sanctuarise le principe d'austérité, la sélection est aussi un moyen de déterminer socialement la valeur du diplôme et d'organiser un marché économique capitaliste de l'éducation dont nous ne voulons pas.

Le PPMS dans le secondaire : « c'est moins pire que ce qu'on avait prévu » !

C'est le discours que l'on entendait un peu partout (comme à propos de la réforme du collège). Certes, personne n'était déguisé en terroriste et il y a eu peu de barricades avec armoires et tables empilées devant les portes des salles de classe. On se disait même satisfait d'avoir fait le constat avec les élèves et les chefs d'établissement qu'un tel exercice n'était pas une réponse adaptée...

Mais ils ont eu ce qu'ils voulaient : insuffler la crainte dans toutes les classes et instiller la peur dans le moindre cartable, pour la ramener encore ardente à la maison. Avec l'état d'urgence, la propagande médiatique et les manifs nocturnes des policiers, il ne manquait plus que la mise au pas de la jeunesse. Le pays est bien en ordre de bataille pour la guerre. La guérilla du 13 octobre n'a pas eu lieu, la guerre se prépare pour demain : ouf, c'est moins pire que ce qu'on avait prévu...

Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

Comment tuer Jules Vallès en éliminant Guy Môquet...

Le quartier défavorisé de Caucriauville au Havre, de 20000 habitants, comporte 3 collèges, tous en REP+.

L'un d'entre eux, Guy Môquet, a le tort de bien fonctionner, avec un effectif trop réduit aux yeux des élus de droite du Conseil départemental (certains étant aussi élus municipaux du Havre). Début octobre, au détour d'un projet engageant l'avenir des collèges du département sur plusieurs années et voté par ces élus du Conseil, sa fermeture dès la rentrée 2017 est affirmée, sans aucune concertation, ni information préalable des personnes directement concernées (usagers, personnels, administration, membre de son réseau...).

Un CA extraordinaire est réuni dans la foulée, car le rectorat n'y trouve rien à redire... et là, ça commence à coincer : seules 4 voix (« secrètes ») suivent le projet.

Pour préparer la riposte face à une contradiction flagrante avec l'intérêt des élèves, la logique de réseau et aux impacts déléteurs prévisibles (« remplissage » à 94 % du collège Jules Vallès qui verra ses effectifs quasiment doubler), une première réunion a eu lieu ce mercredi 2 novembre à l'initiative des élus locaux d'opposition du Conseil départemental, afin de faire le point et entamer des actions rapides et efficaces. Il y a urgence : la préfète doit apposer sa signature concluant l'officialisation de fermeture le 9 décembre. Les élus d'opposition actionneront tous les leviers des instances locales et départementales lors du mois de novembre.

La réunion « officielle » de communication de la municipalité prévue le 4 novembre destinée aux parents ne doit pas bien se passer.

Le 14 novembre, une réunion d'étape d'action la plus massive possible se déroulera.

C'est une réponse forte et globale, initiée à partir du collège Guy Môquet, incluant toutes les écoles du réseau (qui sera désorganisé), les deux autres collèges du quartier, mais aussi ses habitants ainsi que toutes et tous les collègues du Havre, qui doit s'affirmer. D'autres collèges du Havre pourraient subir le même sort...

Xavier LEMARCIS, Collège Romain Rolland, Le Havre.

Le jeudi 17 novembre, au cinéma le Sirius « Que justice soit nôtre »

Parce qu'il faut rappeler qu'actuellement (chiffres de 2014) en France :

- 138 femmes sont tuées par leur conjoint, ex conjoint ou petit ami.

- 223 000 femmes sont victimes de violences conjugales dans les formes les plus graves.

- 84 000 viols ou agressions sexuelles ont lieu.

- ces violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale mais aussi dans l'espace public ou professionnel.

Le collectif havrais PdF organise la projection du film « **Que justice soit nôtre** » de JP Delépine, suivie d'un débat avec le réalisateur, le jeudi 17 novembre à 20h30 au cinéma le Sirius.